



Observatoire départemental de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité,  
de l'animation de la vie sociale  
et de l'accès aux droits

# Restitution Finale

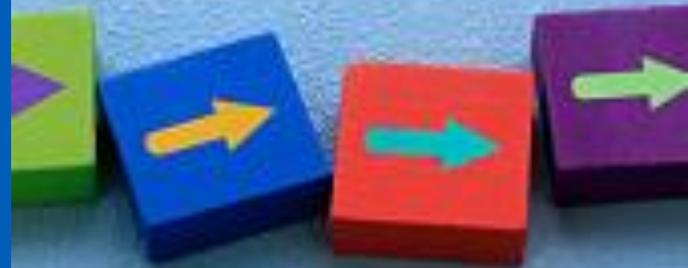
## 31/01/2024

Etat des lieux au 31 décembre 2022



1

# Rappels méthodologiques



# L'Observatoire départemental, de quoi parle-t-on ?

L'**Observatoire départemental pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits** est une démarche de veille territoriale qui est effectuée via l'analyse annuelle des besoins de la population du département et de l'offre déployée sur ces thématiques.

## Qui ?

Une démarche de collaboration pérenne initiée par :

- Le **Conseil Départemental de la Manche**
- La **CAF de la Manche**
- La **MSA Côtes Normandes**



- **2014** : mise en place de l'Observatoire dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité
- **2021** : renouvellement de l'Observatoire pour 3 années supplémentaires : 2021, 2022, 2023
- **2021** : intégration de la thématique « accès aux droits » à l'Observatoire

*Les études de l'observatoire proposent ainsi un **état des lieux actualisé au 31 décembre de chaque année écoulée** (en l'occurrence cette année, au 31 décembre 2022) des caractéristiques et des besoins des familles du territoire et des dispositifs et actions menés en direction des habitants.*

# La mission de l'Observatoire

## Les objectifs :

- ⇒ **Connaitre le territoire**, sa situation actuelle et son **évolution** ;
- ⇒ Identifier les **problématiques** du territoire et **l'offre en présence** ;
- ⇒ Avoir une vision du **maillage de l'offre de services** sur le département et des disparités existantes sur le territoire
- ⇒ **Prévenir et anticiper les besoins** à venir à l'échelle du département et des EPCI.

## Les finalités :

01

**Outiller les acteurs du territoire** et les **aider dans leur prise de décision** et le pilotage des politiques à destination des familles.

02

Nourrir l'élaboration des **Projets Educatifs Sociaux Locaux (PESL)**.

03

Soutenir la **dynamique partenariale** par le biais d'une démarche d'observation commune.

# Méthodologie retenue

- **5 rapports** élaborés dans le cadre de l'observatoire départemental :

1. La petite enfance
2. L'enfance et la jeunesse
3. La parentalité
4. L'animation de la vie sociale
5. L'accès aux droits



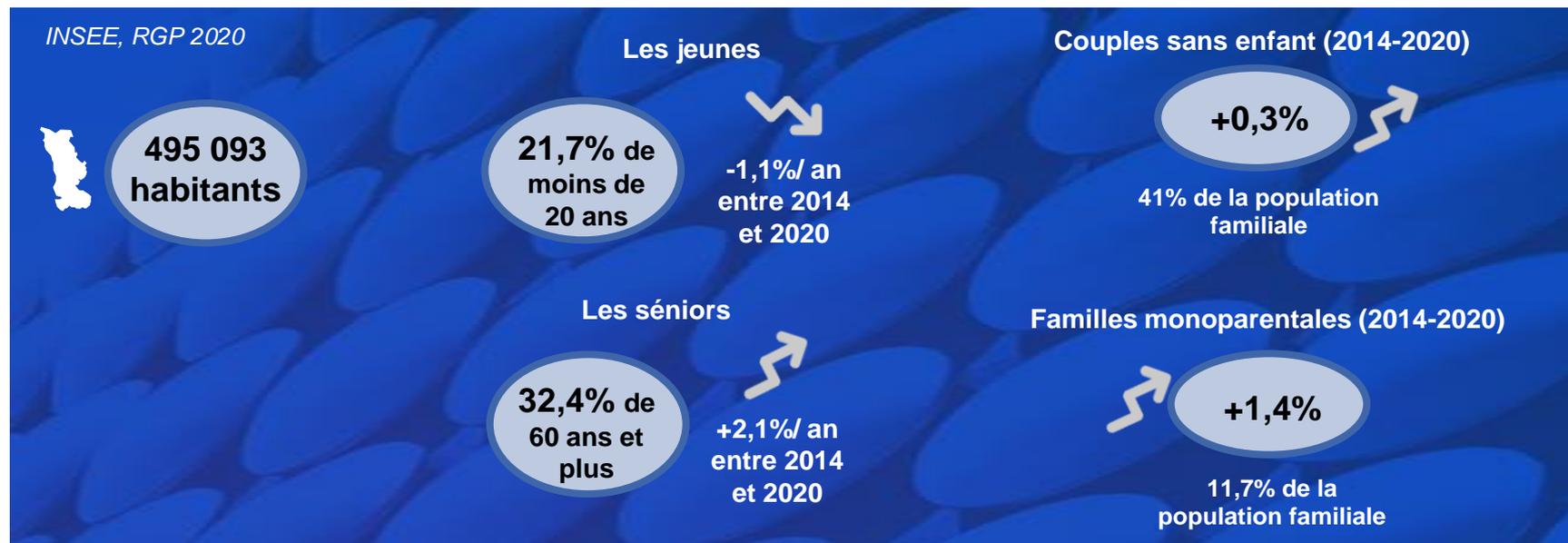
- ✓ Des **analyses à l'échelle des EPCI**
- ✓ Des analyses à l'échelle des **pôles de proximité** (territoires intra-communautaires au sein des EPCI actuels)
- ✓ Sous réserve de la **disponibilité** des données

- **Une fiche d'analyse dédiée pour chaque EPCI** sur l'ensemble des thématiques de l'observatoire
- **Une enquête habitants** dont les résultats viennent enrichir le livrable petite enfance.
- **Un séminaire départemental** sur la thématique de la petite enfance

# 6 L'animation de la vie sociale



# Les dynamiques de population



## A retenir

- Des couples sans enfant (déjà sur-représentés par rapport à la moyenne nationale) et des familles monoparentales en augmentation.
- Une population qui se concentre sur les communautés d'agglomération du territoire.
- Une augmentation de la population de séniors et une diminution des jeunes de moins de 20 ans.

# La répartition des structures d'Animation de la Vie Sociale



**17 centres sociaux** (comparable à l'année précédente)

**18 espaces de vie sociale** (+1 par rapport à 2021)

**11 sur 17**

centres sociaux implantés en zone urbaine, soit 65% (75% en Normandie)

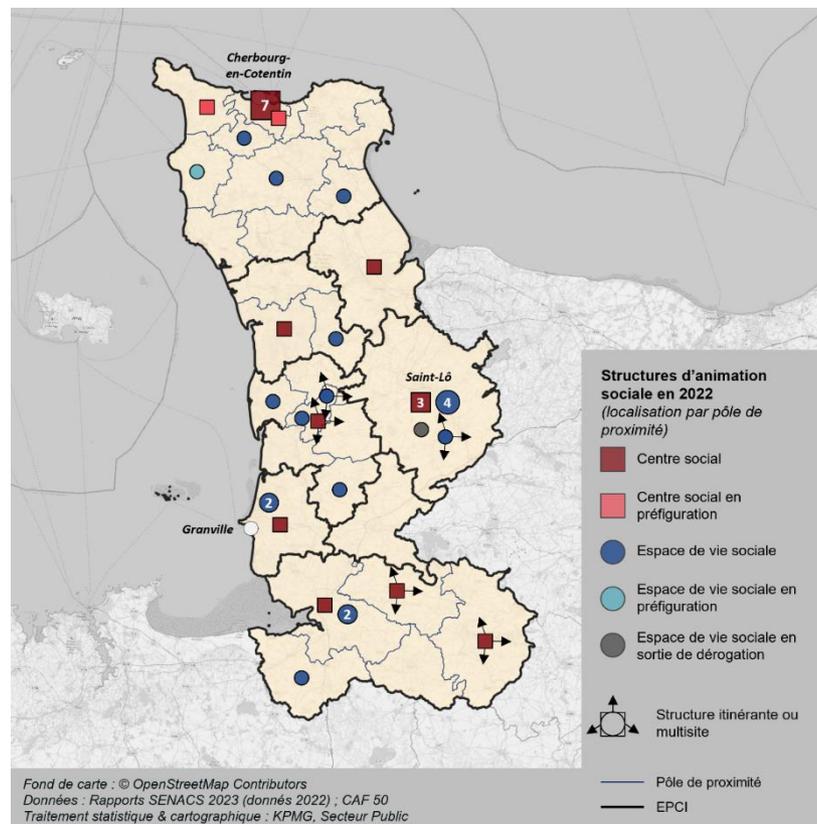
**15 sur 17**

espaces de vie sociale implantés en zone rurale, soit 88% (69% en Normandie)



## A retenir

- Un territoire qui reste bien couvert en structures d'animation de la vie sociale (AVS) : un EPCI sans structure, la CC de Villedieu Intercom
- Une dynamique positive d'augmentation des structures AVS
- Des centres sociaux sont davantage implantés en milieu rural qu'à l'échelle nationale



# La fréquentation des structures



## A retenir

- Une amplitude horaire d'ouverture et d'accueil des publics élargie et en augmentation
- Un accompagnement aux associations et entreprises qui se développe, mais un partenariat qui repose essentiellement sur un soutien logistique aux associations
- Un soutien important aux initiatives des habitants
- Des structures polyvalentes, qui investissent quasi-toutes les thématiques de l'enfance, de la jeunesse, des adultes et des séniors.

## La fréquentation des structures (2022)

56h

D'ouverture hebdomadaire des centres sociaux en moyenne

39h

d'accueil au sein des centres sociaux en moyenne

40h

D'ouverture hebdomadaire des espaces de vie sociale en moyenne

29h

d'accueil au sein des espaces de vie sociale en moyenne

Source : SENACS 2023 (données 2022)

41 290

personnes touchées par une structure de la vie sociale en 2022

*NB : le système de comptabilité des personnes touchées ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit toutefois d'individus uniques. Les données présentées ici sont donc à considérer avec précaution.*

37

Associations accueillies par centre social en moyenne

6

Associations nées de l'accompagnement d'un centre social

Source : SENACS 2023 (données 2022)

# Le bénévolat

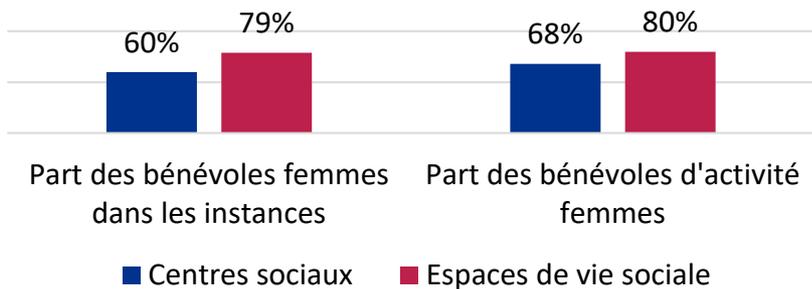


## A retenir

- Un bénévolat essentiellement ponctuel au sein des structures, mais en augmentation par rapport à 2021
- Un bénévolat qui repose essentiellement sur l'implication des femmes seniors, et souligne la nécessité des actions de formation

### Part des bénévoles femmes

Source : SENACS 2023 sur les données 2022



Source : SENACS 2023 (données 2022)



## Bénévoles dans les structures en 2022

1 630

Bénévoles au sein des centres sociaux

1 290 en 2021

49 700

heures de bénévolat réalisées

62 %

De bénévoles d'activité âgés de 60 ans et plus

52% en 2021

47% en 2020

490

Bénévoles au sein des espaces de vie sociale

73%

De bénévoles d'activité âgés de 60 ans et plus

17 900

heures de bénévolat réalisées

# 7 L'accès aux droits



# L'accès aux droits

## Dimension géographique de l'accès aux droits

### Indice d'accès aux services publics dans la Manche



#### A retenir

- Une mobilité encore très conditionnée à la possession d'un véhicule personnel
- Une accessibilité géographique aux services publics inférieure à la moyenne nationale
- Un bon maillage territorial des structures multi-services regroupant un panier de services publics mais des disparités en termes de présence institutionnelle



#### Données clés

88,5%

Des actifs occupés manchois disposent d'au moins une voiture en 2020  
France métropolitaine : 81,4%

32

France Services

2

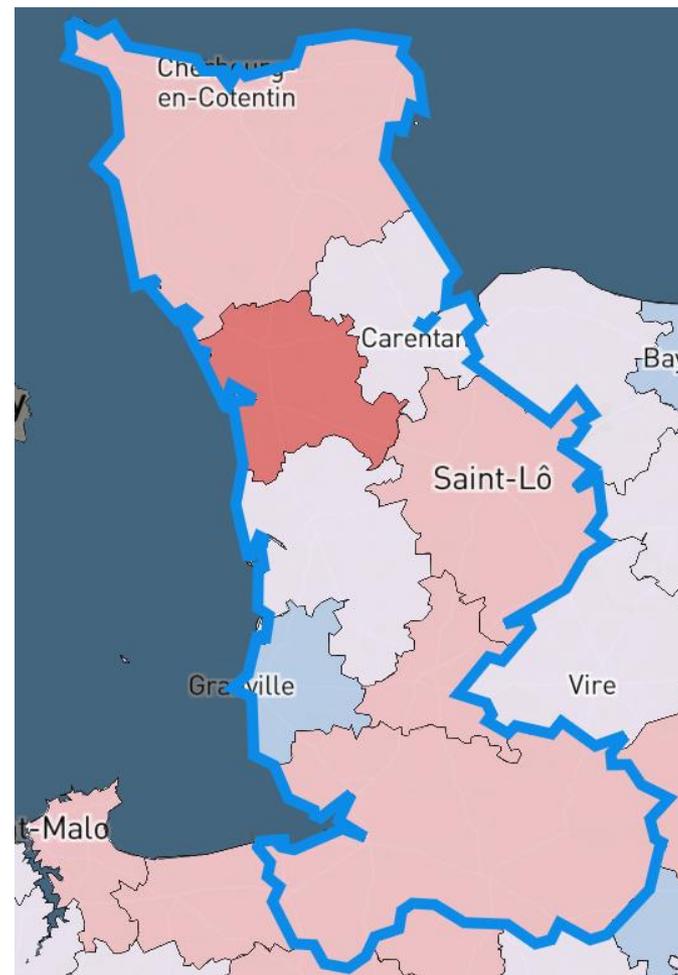
Bus France services itinérants

8

Maisons M@nche Services

10

Maisons du Cotentin



Source : fragilite-numerique.fr, 2023

# L'accès aux droits

## Dimension numérique de l'accès aux droits



### A retenir

- Un niveau de fragilité numérique plutôt élevé (plus une zone de la carte tend vers le rouge, plus la fragilité numérique y est importante)
- Un déficit de couverture très haut débit touchant l'ensemble du département
- Une légère baisse du nombre de conseillers numériques (29 en 2022 contre 31 en 2021)
- La fin du pass numérique et l'expérimentation d'un dispositif manchois plus souple



### Données clés

0,59

Conseillers numériques pour 10 000 habitants

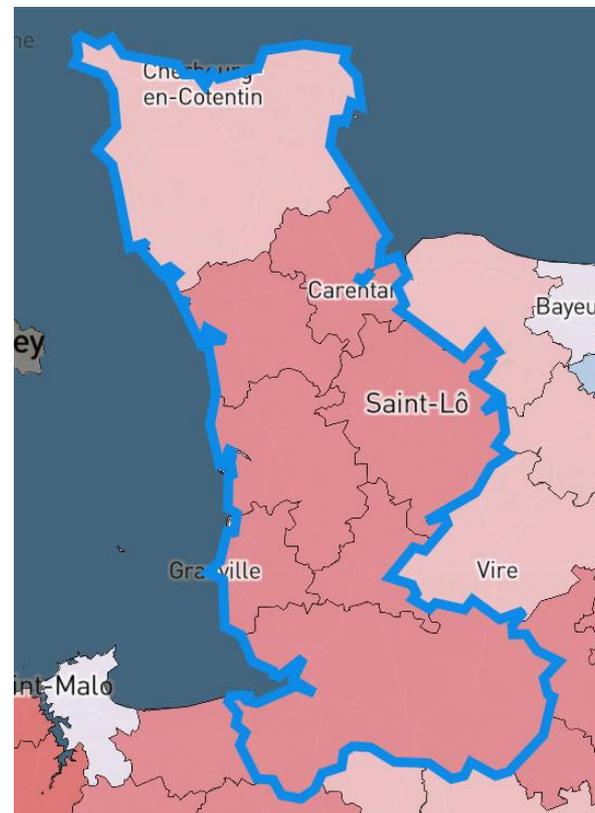
0,89

Espaces Publics Numériques pour 10 000 habitants

2,36

Bibliothèques pour 10 000 habitants

### Taux de couverture très haut débit dans la Manche



### Manche

Département  
495888 hab.



# L'accès aux droits

## Dimension psychosociale de l'accès aux droits



### A retenir

- Des offres développées par les institutions afin d'accompagner les habitants dans l'appropriation de leurs droits, et notamment :
  - La Caf ;
  - Les centres sociaux.
- Des initiatives locales multi-partenariales favorisant l'accès aux droits
- Une thématique de l'accès aux droits qui semble être de plus en plus investiguée sur le territoire
- 2 enjeux majeurs identifiés : renforcer la connaissance de l'offre d'accès aux droits des habitants et la coordination des différents acteurs

### Données clés

125

Saisines de la conseillère d'accès aux droits de la CAF en 2022

153 en 2021 116 en 2020

3 033

Familles rencontrées par les travailleurs sociaux de la Caf en 2022

70,5%

Des centres sociaux ont intégré l'accès aux droits à un axe ou une orientation de leur projet social en 2022

21 200

Personnes ont été accompagnées pour des questions d'accès aux droits par les centres sociaux en 2022

# 5 Soutien à la parentalité



# La parentalité

Un département moins familial que la tendance régionale ou nationale  
et un nombre de familles monoparentales en augmentation



## A retenir

- Une baisse de la part des couples avec enfants sur le territoire et du nombre de familles nombreuses.
- Une augmentation du nombre de familles monoparentales sur le territoire.
- Une part d'enfants vivant sous le seuil des bas revenus en diminution en 2022.



## Données clés

37,0%

De couples avec enfants



40,7%

-1,1%  
par an

Sur la période  
2014-2020

12,0%

De familles monoparentales



16,1%

+1,7%  
par an

Sur la période  
2014-2020

Source : INSEE, RGP 2020 et 2014

8 904

Familles avec enfants allocataires CAF vivant sous le seuil des bas revenus en 2022

9 832 en 2021  
9 357 en 2022



12,1%

Des familles avec enfants du territoire vivent sous le seuil des bas revenus en 2022

13,9% en 2021  
13,2% en 2020

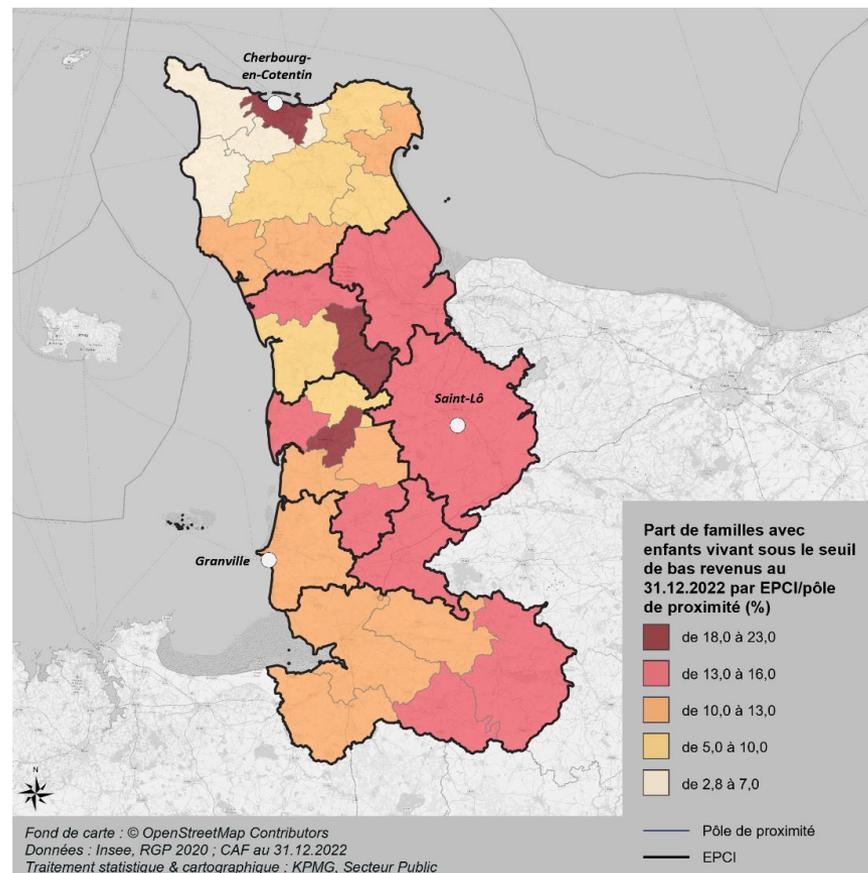
Source : CAF 2021

# Zoom sur les familles vivant sous le seuil de bas revenus



## Des enfants vivant dans une famille à faible revenu davantage représentés dans le Centre du département

- En 2022, 8 904 familles avec enfants allocataires CAF vivaient sous le seuil de bas revenus, soit 12,1% des familles avec enfants. Ce chiffre est inférieur à celui observé en 2021 (9 832, soit 13,9% des familles à l'époque).
- Cette part est particulièrement importante au sein des CC Côte Ouest Centre Manche (13,9%) qui présentait déjà un taux élevé en 2021. On constate cependant que 2 EPCI ont un taux inférieur à 12%, avec la CA du Cotentin (11,5%) et la CA Mont-Saint-Michel-Normandie (11,9%)
- A l'échelle des pôles de proximité, la part des familles avec enfants vivant sous le seuil des bas revenus atteint 23,0% sur le pôle de Coutances et reste très élevée sur le pôle de Sèves et Taute (19,2%) et le pôle de Cherbourg-en-Cotentin (18,7%). Comme en 2021, cette proportion est plus faible dans les pôles de proximité du nord du département : 2,8% sur le pôle de Douve et Divette et sur le pôle de la Saire.



### Données clés

8 904

allocataires CAF avec enfant(s) vivant sous le seuil de bas revenus au 31.12.2022 (2021 : 9 832)

soit

12,1%

des familles avec enfant(s) du territoire

Page ajoutée suite aux échanges avec les acteurs présents à la restitution du 31.01.2024

# La parentalité

Une belle dynamique autour de l'accompagnement à la parentalité sur le département



## A retenir

- Une hausse du nombre de coordinations thématiques « parentalité » au sein des territoires engagés dans une démarche PESL (6 sur 8 disposant d'une coordination parentalité).
- Une majorité d'EPCI disposant d'un panier parentalité complet
- Une augmentation de la quasi-totalité des dispositifs et offres parentalité



## Données clés

6

EPCI disposant d'un panier parentalité complet au sens national (CLAS, LAEP, REAAP)

5

EPCI disposant d'un panier parentalité complet au sens départemental (CLAS, LAEP, REAAP, Espace parents)

Evolution des offres et dispositifs entre 2020 et 2022

+63%

actions  
REAAP

-9,5%

groupes  
d'enfants  
CLAS

+4\*

sites  
d'accueil  
LAEP

+2\*\*

espaces  
des  
parents

\* Incluant les 2 sites du Laep La P'tite Récré de Coutances fermé le 31.07.2022

\*\* Incluant l'Espace des Parents en cours de préfiguration au sein de la COCM

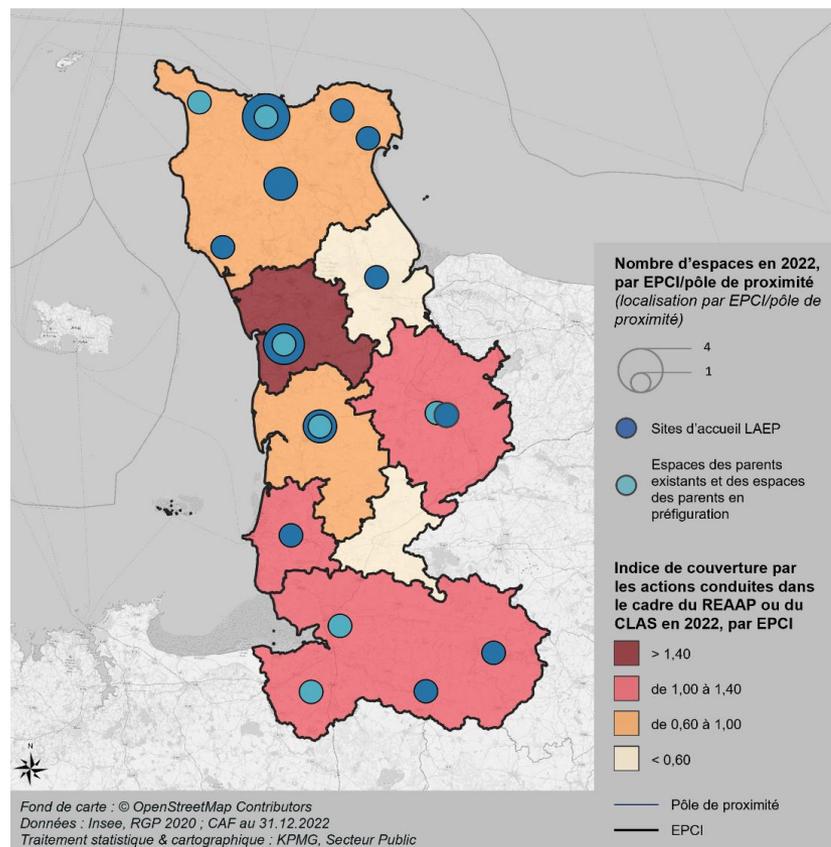
# La parentalité

## Des inégalités territoriales persistantes en matière d'accès aux dispositifs de soutien à la parentalité



### A retenir

- Un accès aux différents dispositifs de soutien à la parentalité (groupes CLAS, actions financées par le REAAP et LAEP) qui reste inégal sur le territoire.
- Une couverture importante de la CA du Cotentin en matière de soutien à la parentalité et, à l'inverse, un indice de couverture relativement faible sur la CC Villedieu Intercom.
- Des disparités infra-EPCI également.



# La parentalité

## Focus sur les Espaces des parents et les actions REAAP



### A retenir

- Un département bien couvert en Espaces des Parents avec 7 espaces
- Une augmentation du nombre de familles bénéficiaires des actions REAAP.
- Une répartition cependant hétérogène des actions REAAP mises en œuvre, avec trois EPCI concentrant près des 2/3 des actions



### Espaces des Parents



### REAAP



132

Actions effectivement mises en œuvre en 2022

117 en 2021 81 en 2020



4 758

Familles différentes bénéficiaires des actions REAAP en 2022

3 229 en 2021 2 181 en 2020



18,9

Actions pour 10 000 familles avec enfants en 2022

16,6 en 2021 11,4 en 2020

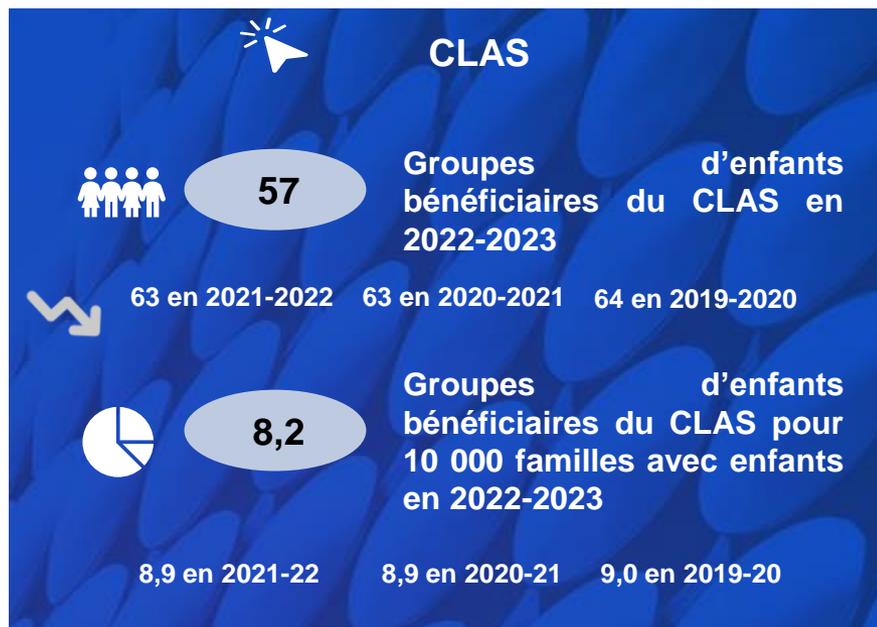
# La parentalité

## Focus sur le CLAS et les LAEP



### A retenir

- Une diminution du nombre de bénéficiaires du CLAS en 2022-2023, qui rompt la tendance observée l'année précédente.
- Une couverture LAEP en augmentation, couvrant la quasi-totalité du territoire Manchois, et une forte relance de l'activité des LAEP et du nombre de leurs bénéficiaires.



# La parentalité

## Focus sur les promeneurs du net et le dispositif VaCaf



### A retenir

- Une montée en puissance du dispositifs « Promeneurs du Net Parentalité », avec 21 PdN parentalité en 2022 (contre 16 en 2020) répartis sur tous les EPCI sauf Villedieu Intercom.
- Une augmentation du nombre de familles bénéficiaires Vacaf et du montant moyen des aides.



### Données clés

**21**

19 en 2021

**Promeneurs du Net Parentalité en 2022**

16 en 2020

Source : Présence Educative sur Internet

**1 181**

986 en 2021

**Nombre de familles bénéficiaires du dispositif Vacaf en 2022**

642 en 2020

**260 €**

230 € en 2021

**Montant moyen des aides Vacaf attribuées par bénéficiaire (enfants + adultes) en 2022**

148 € en 2020

Source : CAF 50

# 2 La petite enfance



# La petite enfance

Une diminution continue de la natalité et des jeunes enfants



## A retenir

- Une évolution négative de la population entre 2014 et 2020, conformément à la tendance observée depuis plusieurs années.
- Une diminution continue de nombre de naissance, entraînant un solde naturel négatif (-0,2%/an).
- Une baisse de la part d'enfants de moins de 3 ans déjà sous-représentés sur le territoire.



## Données clés

### Taux de natalité en 2014-2020



Manche : 11,0

France métropolitaine : 13,7

### Démographie des moins de 3 ans

2,7%  
de moins  
de 3 ans

Parmi  
l'ensemble de  
la population

-2,4%  
par an

Sur  
la  
période  
2014-2020



### Nombre de naissances

2014 : 4 918  
2020 : 4 257

-13,4%

# La petite enfance

Un taux de couverture théorique d'accueil élevé mais en diminution



## A retenir

- Une capacité théorique d'accueil pour 100 enfants largement supérieure à la France métropolitaine (89,7).
- Une capacité théorique d'accueil qui reste exceptionnellement stable entre 2021 et 2022 due à la baisse plus rapide du nombre d'enfants que du nombre de places proposées et l'augmentation des places en accueil collectif (mais chiffre à la baisse depuis 2019)
- Une capacité théorique d'accueil en EAJE faible mais en progression et une capacité théorique d'accueil chez les assistant(e)s maternel(le)s très élevée, comme les années précédentes mais en diminution.



## Données clés

Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans



Manche

89,7

71,6

Assistant maternel et garde au domicile

10,2

EAJE

7,9

Ecole maternelle pour les enfants de 2 ans



France

58,8

31,9

Assistant maternel et garde au domicile

22,4

EAJE

4,5

Ecole maternelle pour les enfants de 2 ans

# La petite enfance

## Une poursuite de la baisse du nombre d'assistants maternels



### A retenir

- Une diminution tendancielle du nombre d'assistants maternels qui entraîne une diminution de la capacité théorique d'accueil.
- Un âge moyen des assistants maternels égal à 52 ans.
- Un développement continu des MAM sur le territoire avec 7 nouvelles structures en 2022.



### Nombre d'assistants maternels

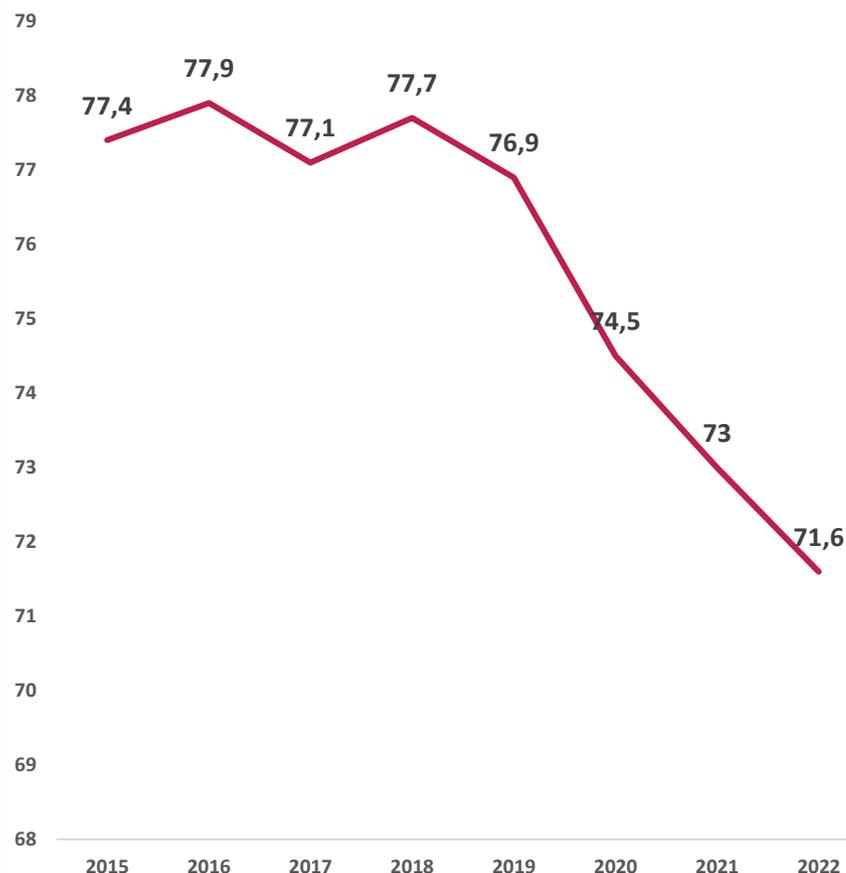
2 990 assistants maternels agréés sur l'ensemble du territoire en 2022

(3 331 en 2021 et 3 571 en 2020)



**-10,2%**  
(2021-2022)

### Evolution du nombre de places théoriques d'accueil individuel pour 100 enfants de moins de 3 ans



# La petite enfance

*Une poursuite de la dynamique de développement des structures collectives*



## A retenir

- Une hausse du nombre de structures d'accueil collectif qui se poursuit.
- Un taux d'équipement en EAJE qui poursuit son augmentation, mais qui reste faible.
- Une couverture en accueil du jeune enfant moins importante au sud du département et une diversité de l'offre plus importante dans les pôles urbains.

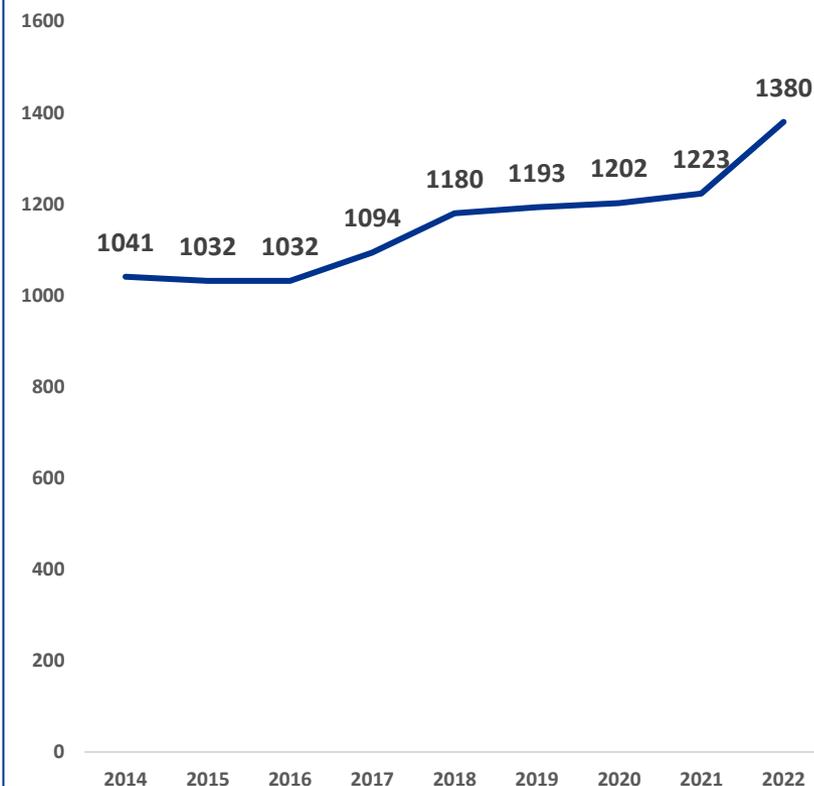


## Nombre de places en EAJE

**62 EAJE en 2022** (55 en 2021)

**1 380 places d'accueil en 2022** (1 223 en 2021)

## Evolution de la capacité d'accueil en EAJE



21

# Présentation de l'enquête habitants



# L'enquête à destination des familles

## Contenu du questionnaire



### Données de caractérisation

- EPCI de résidence
- Âge et sexe
- Ancienneté sur la commune
- Nombre d'enfants
- Situation de famille, revenus, activité du / des parents
- Mode d'accueil actuel principal pour le(s) jeune(s) enfant(s)
- Situation de handicap à prendre en compte



### Questions posées

- Modalités d'information sur les modes d'accueil, besoins horaires
- Regard porté sur le processus d'inscription et le délai d'attente
- Critères de choix
- Satisfaction sur le mode d'accueil actuel
- Besoins et attentes en termes de qualité d'accueil, de réponse aux besoins spécifiques, etc.



## Modalités pratiques

- Enquête en ligne, administrée sous Sphinx, sur une durée de **8 semaines** environ,
- diffusion du lien via
  - la **base allocataires Caf**
  - le **site Internet** de la Caf,
  - le **site Internet** du **Département**,
  - les **partenaires** et leurs réseaux sociaux : EAJE, MAM, Travailleurs Sociaux Caf, RPE2.0
- 2 relances Caf durant la période de diffusion et 1 relance du Département

## Taux de retour visé

- **900 à 1800 réponses** soit 5% à 10% de l'échantillon total (familles avec enfants de moins de 6 ans - environ 18 000 familles concernées > base allocataires Caf)

# Focus sur l'enquête habitants

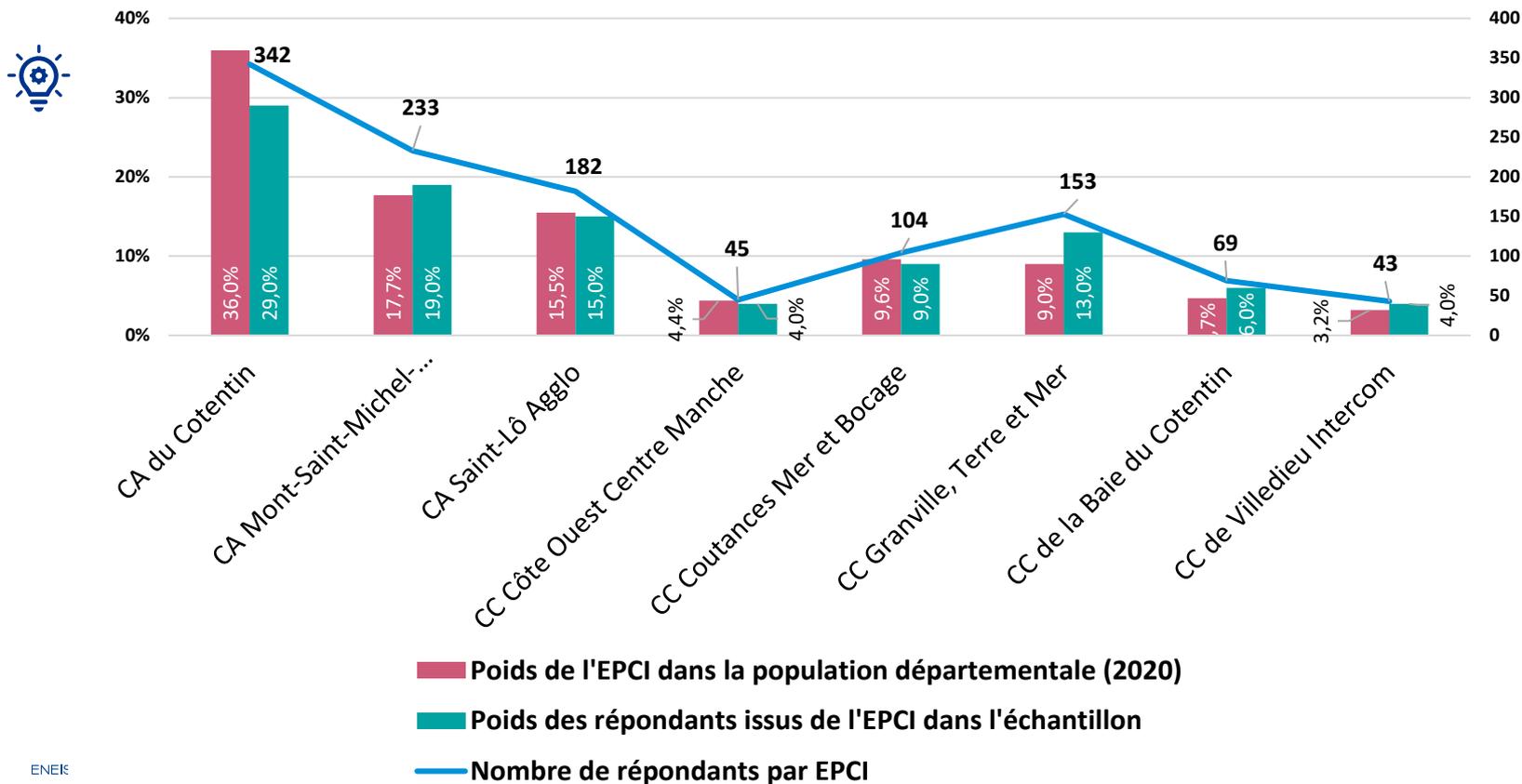
## Caractérisation de l'échantillon

**1 121**

**Répondants**

soit environ 6% des ménages  
du département

**Répartition des répondants par EPCI par rapport à la population  
départementale totale par EPCI**

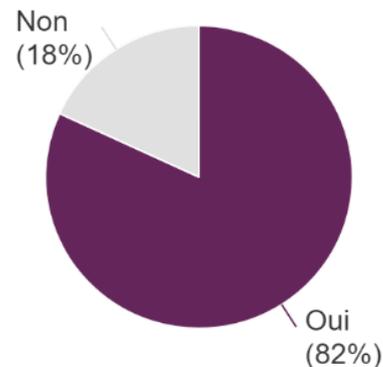


# L'accueil de l'enfant

**Une majorité de répondants ayant obtenu le mode d'accueil correspondant à leur premier choix mais une part non-négligeable de répondants ne l'ayant pas obtenu, faute de places disponibles en crèche principalement**

**Une part importante de parents contraints de réduire ou renoncer à leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant**

**Ce mode d'accueil était-il votre premier choix ?**



**28,4%**

*Des répondants ont indiqué avoir été contraints de renoncer à la poursuite de leur activité professionnelle ou de la réduire pour pouvoir s'occuper de leur enfance*

**« Démission de mon emploi dans l'hôtellerie car difficile, à prix raisonnable, de trouver un mode de garde adapté aux horaires décalés »**

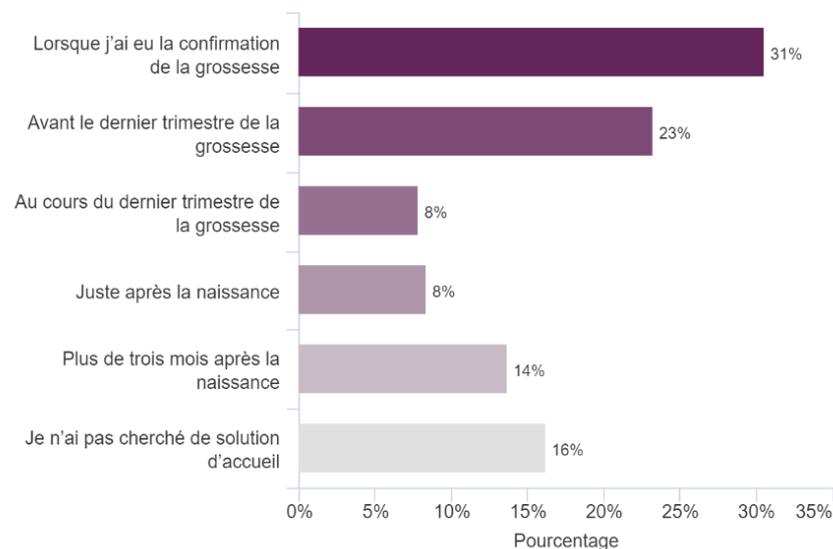
Témoignage d'un répondant

# Le parcours de recherche d'un mode d'accueil

## Une majorité de familles anticipant leur recherche d'un mode d'accueil et privilégiant un mode d'accueil formel

- Parmi les 1121 répondants, 72% soit 800 répondants, ont adopté un mode d'accueil formel (49% auprès d'un assistant maternel).
- Concernant l'anticipation dans la recherche d'un mode d'accueil, plus de **50%**, soit **ont indiqué entreprendre la recherche de leur mode d'accueil avant même le troisième trimestre de la grossesse** et parmi eux 90% sont en couple avec le père ou la mère de l'enfant.
- On observe également une **sur-représentation des répondants ayant des revenus insuffisants pour vivre convenablement parmi ceux n'ayant pas cherché de solution d'accueil**.
- Les raisons principales de ce non-recours :
  1. **Ne pas avoir envie de confier leur enfant à une personne extérieure (47%)**
  2. **Déjà disposer d'un mode d'accueil (19%)**
  3. **Trop cher (17%).**

A quel moment avez-vous entamé la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant ?



21,9%

*Des répondants ayant indiqué ne pas avoir entamé de recherches de modes d'accueil ont déclaré être seuls.*

# Le parcours de recherche d'un mode d'accueil

## La qualification des professionnels et la proximité constituent les principaux critères de choix des familles

- La **qualification des professionnels**
- La **proximité entre le mode d'accueil avec le domicile ou le lieu de travail**
- Le **lien interpersonnel** tissé avec la personne en charge de s'occuper de leur enfant

55,5%

*Des répondants ont indiqué que la qualification des professionnels est le critère de choix le plus déterminant dans la recherche d'un mode d'accueil*

Indiquez l'importance que vous attachez à chacun des critères suivants pour choisir un mode d'accueil en les notant de 1 à 10 (1 correspondant à « sans importance » et 10 à « très important »)

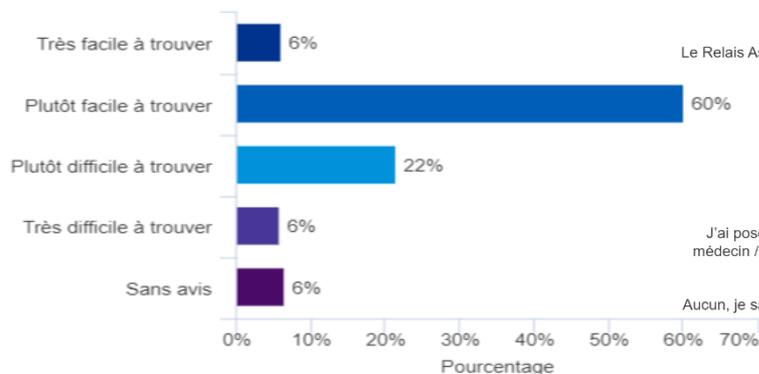


# Le parcours de recherche d'un mode d'accueil

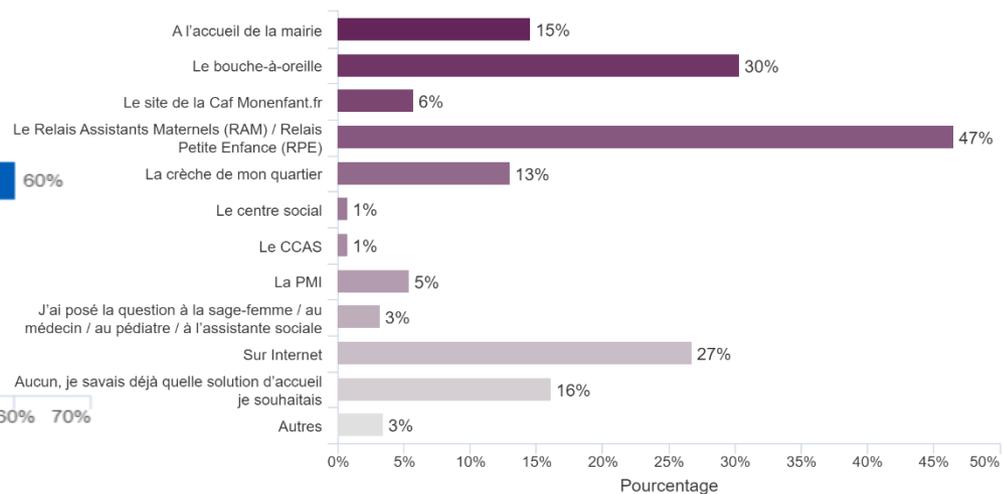
**Une information plutôt satisfaisante sur les modes d'accueil du territoire et une bonne identification des RPE...**

**...Néanmoins l'expression d'un besoin d'accompagnement pour certaines familles**

**Diriez-vous que l'information concernant les différentes possibilités d'accueil du jeune enfant est :**

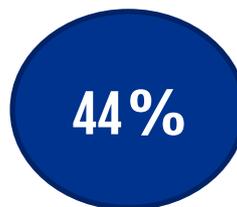


**Quels sont le ou les canaux d'information principaux que vous avez utilisés pour vous renseigner sur les différentes possibilités d'accueil pour votre enfant ?**



# Le processus d'inscription en crèche ou de contractualisation avec un assistant maternel

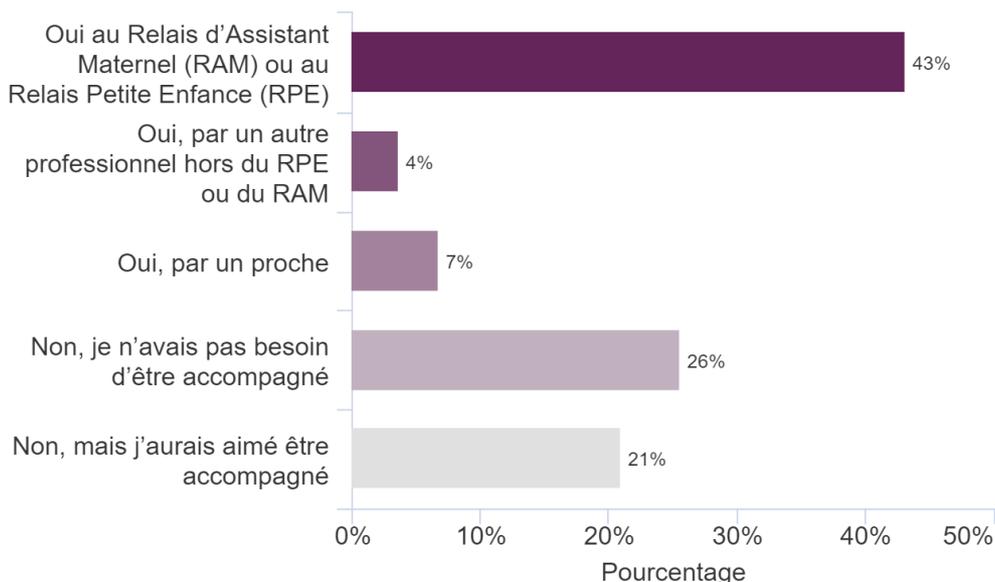
**Une part conséquente des répondants manchois ayant effectué une demande de place en crèche et qui ne l'ont pas obtenue**



*Des répondants ayant effectué une demande de place en crèche, ne l'ont pas obtenue (195 répondants)*

**Un tiers des répondants a rencontré des difficultés dans la démarche de contractualisation avec un assistant maternel**

**Avez-vous été accompagné dans votre démarche de contractualisation avec une assistante maternelle ?**



# La satisfaction sur le mode d'accueil

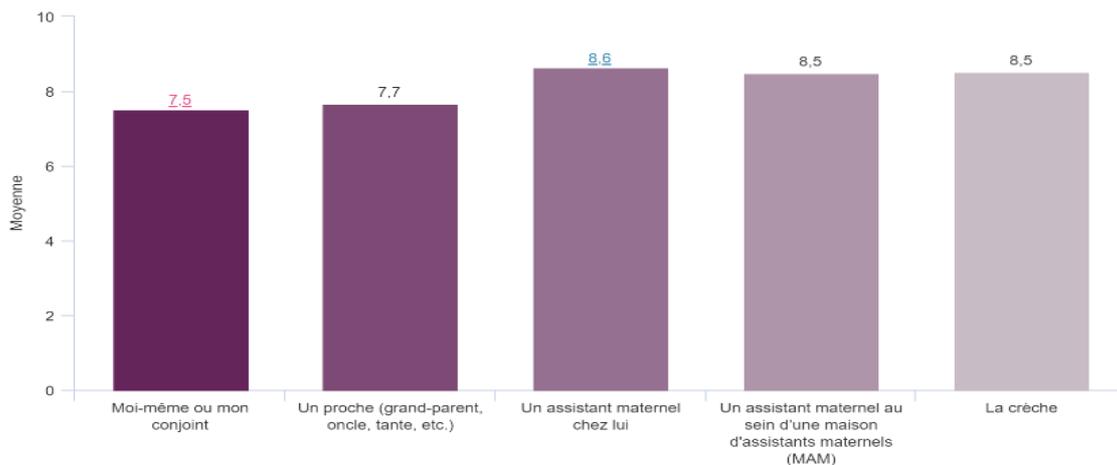
**Une forte satisfaction globale des familles sur leur mode d'accueil, notamment ceux ayant opté pour un mode d'accueil formel**

**75%**  
des  
répondants

*Ont exprimé une grande satisfaction sur leur mode d'accueil*

- **Des groupes jugés de bonne taille et un nombre d'encadrants jugé suffisant**
- **Des professionnels jugés formés et compétents par une grande majorité de répondants**
- **Des lieux / structures d'accueil du jeune enfant sécurisée et agréable selon une grande majorité des répondants**

**Niveau de satisfaction globale selon le mode d'accueil, note de 1 à 10**



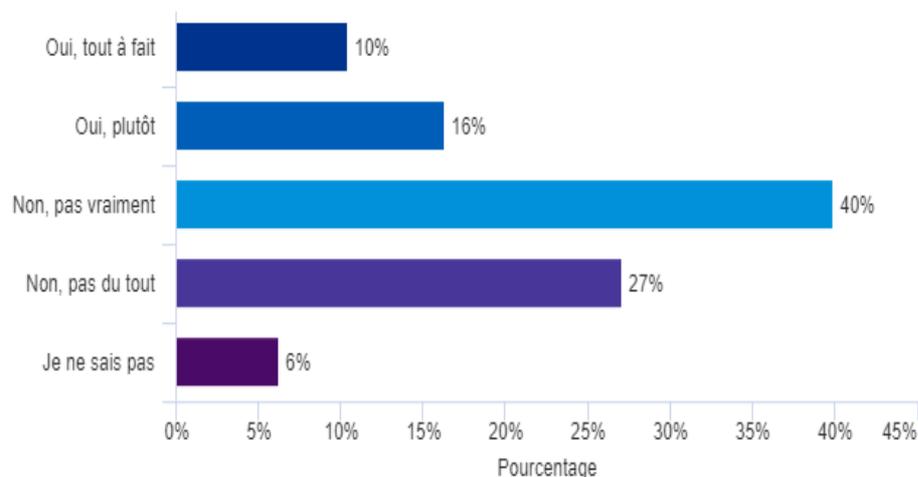
**91,6%**

*Des répondants ayant un enfant accueilli en crèche considèrent que les professionnels sont formés et compétents*

# La satisfaction sur le mode d'accueil

**Des enjeux en termes de rythme d'accueil des enfants soulevés par plus d'un quart des parents répondants**

**Avez-vous (ou aviez-vous eu) le sentiment que le rythme d'accueil de votre enfant est ou était parfois inadapté au rythme de votre enfant ?**



**Un enjeu relevé en termes de formation des professionnels à l'accompagnement des besoins spécifiques des enfants en situation de handicap ou aux problèmes de santé**

**45%**

*Des répondants ayant indiqué avoir un enfant en situation de handicap ont fait le choix de le garder eux-mêmes ou par un proche*

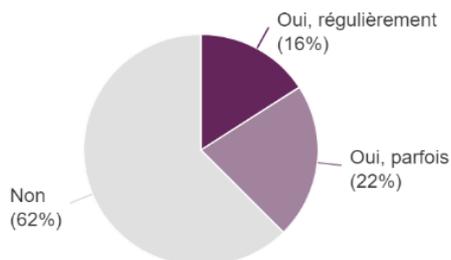
**1/3**

*Part des répondants insatisfait ayant un enfant en situation de handicap accueilli dans un mode d'accueil*

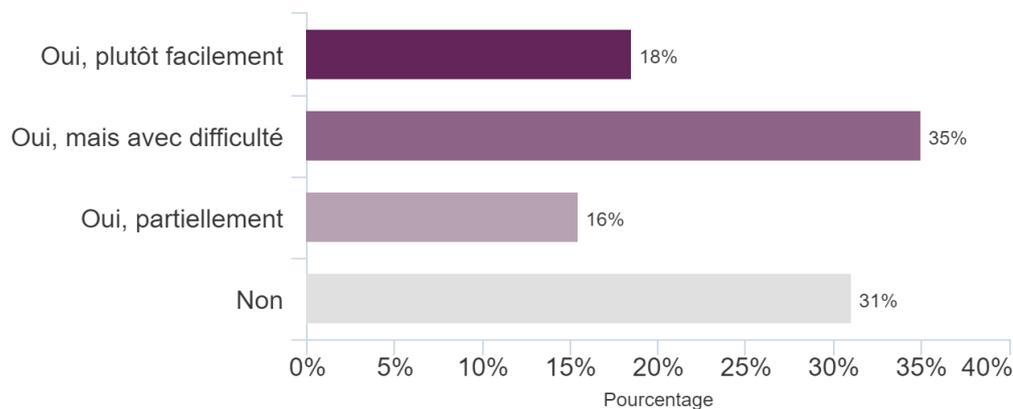
# Les horaires atypiques

## Plus d'un tiers des répondants déclarent avoir des besoins en horaires atypiques

**Avez-vous besoin de faire accueillir votre ou vos enfant(s) de moins de 6 ans sur des horaires « atypiques » (avant 7h le matin, après 19h le soir et/ou les week-end) ?**



**Avez-vous (ou aviez-vous) trouvé des solutions d'accueil pour votre ou vos enfants sur ces horaires atypiques ?**



**« Pour obtenir des solutions d'accueil sur des horaires atypiques, on est obligés de multiplier les modes d'accueil. Mon fils doit donc s'adapter à plusieurs personnes. »**

22

Le séminaire  
départemental



# Plus d'une centaine de participants rassemblés pour ce temps partenarial



- Le séminaire a pu réunir des professionnels de la petite-enfance, des équipes municipales, des représentants des différentes institutions, des élus locaux, des professionnels de l'enfance et la jeunesse et des professionnels œuvrant autour des questions de la petite-enfance (psychologues etc.)

# Le programme du séminaire

14h

**01**

**Présentation de la démarche**

 1h00.

**02**

**Les données clés de l'accueil du jeune enfant dans la Manche**

 30 min.

**03**

**Garantir la qualité de l'offre d'accueil de demain**

 1h10

**04**

**Table ronde : La qualité de l'accueil du jeune enfant en question**

 1h30

18h30



# Les échanges autour de la qualité de l'accueil



## Les atouts

- Préserver et d'étendre les **séances d'analyse de la pratique** entre professionnels de la Petite Enfance
- L'appui aux **dispositifs de soutien à la parentalité**
- La **coordination départementale petite enfance et locale** dans le cadre des PESL
- **L'ouverture des structures vers l'extérieur**



## Les freins

- Le temps dédié par les professionnels du secteur, et notamment aux animateurs RPE, aux **tâches administratives**
- Les **exigences sanitaires** requises jugées excessives (héritage Covid-19)
- Le **manque de valorisation des métiers de la Petite Enfance** et notamment du métier d'assistant maternel



## Les pistes

- Renforcer l'attractivité des métiers via une **valorisation salariale** et le **développement de la formation**
- Renforcer la **pluridisciplinarité** des structures d'accueil en recourant à des **éducateurs de jeunes enfants** (EJE)
- Poursuivre une **ouverture vers l'extérieur** des lieux d'accueil et développer leur **éco-responsabilité**
- Faciliter **l'accueil pour les publics empêchés ou vulnérables**
- Renforcer la **prise en compte des sciences** de développement de l'enfant
- Renforcer **la place des familles** au sein des lieux d'accueil

## Les présentateurs de la table ronde



**Pierre  
MOISSET**

Sociologue spécialisé  
de la petite-enfance



**Pauline  
DOMINGO**

Directrice de projet  
Service public de la  
Petite enfance et  
Secrétaire générale du  
Comité de filière Petite  
enfance, DSS



**Guillaume  
ROUSSIER**

Responsable du pôle  
petite-enfance, CNAF

# Les thématiques partagées lors de la table ronde

**Les évolutions de la COG 2023-2027** (3 grands engagements concernant la petite enfance):

- 1. Rendre accessible** : par l'information, les outils type monenfant.fr, la généralisation du parcours « arrivé de l'enfant » ; le maillage de l'offre ; la levée des freins financiers et administratifs à l'emploi des assistants maternels; renforcement du rôle du RPE; la diversification des solutions d'accueil et de socialisation notamment en s'appuyant sur les LAEP, les MAM et les modes d'accueil alternatifs.
- 2. Développer et assurer le maintien de l'existant** : développer et harmoniser l'offre ; augmenter le soutien financier au fonctionnement avec une évolution des taux de facturation, une revalorisation de la PSU, une meilleure prise en compte des journées pédagogiques et de la facturation du temps hors enfants pour les structures d'accueil collectives PSU ; une participation de la branche famille à la résorption du manque de professionnel parmi les assistants maternels (revalorisation de la prime d'installation et (formation continue) etc.
- 3. La qualité de l'offre** : développement des contrôles et notamment des contrôles conjoint avec le Département ; création de l'appel à projets Innovation au niveau régional

**Les évolutions en matière d'accueil du jeune enfant (sujets de discussion de la table ronde et de l'auditoire)**

- **L'adaptation de l'accueil du jeune enfant aux évolutions du travail**
- **La place du parent et son rôle éducatif**
- **La conciliation entre les exigences de la loi Plein Emploi et des attentes du SPPE (horaires atypiques, crèches AVIP)**
- **L'attractivité des métiers et le travail du comité de filière**
- **Les diplômes des professionnels du jeune enfant (notamment les puériculteurs)**
- **Le (manque) d'ouverture des EAJE**

# 4 L'enfance- Jeunesse



# L'enfance

## Une baisse continue d'enfants et de jeunes de moins de 25 ans



### A retenir

- A toutes les tranches d'âge, le nombre d'enfants et de jeunes de moins de 25 ans a diminué sur le territoire, notamment les - 6 ans.
- La part d'enfants et de jeunes au sein de la population départementale est faible.



### Données clés

Source : Insee, RGP 2014 et 2020



**5,8%**  
de moins  
de 6 ans

Parmi l'ensemble  
de la population



6,7%

**-2,0%**  
par an

Sur la  
période  
2014-2020

**10,5%**  
De 6-14  
ans

Parmi l'ensemble  
de la population



11,0%

**-0,8%**  
par an

Sur la  
période  
2014-2020

**9,8%**  
de 15-24  
ans

Parmi l'ensemble  
de la population



11,8%

**-1,1%**  
par an

Sur la  
période  
2014-2020

# La jeunesse

## Scolarité, emploi, formation



### A retenir

- Un taux de scolarisation des jeunes adultes (18-24 ans) plus faible qu'à l'échelle nationale et en diminution depuis 2014.
- Un taux de chômage des 15-24 ans en 2019 largement inférieur à celui constaté en France métropolitaine, et une tendance à la baisse depuis 2014.
- Un Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) dont le montant total des aides accordées diminue fortement, après avoir augmenté en 2020.
- Une augmentation du nombre de bénéficiaires de la Garantie Jeunes.
- Une augmentation constante de l'activité de la Maison des Ados (« MADO ») depuis 2020 (chiffre 2019 dépassé) mais un EPCI non-couvert

### Données clés



35,8%

Part des 18-24 ans scolarisés en 2020

36,3% en 2019



Source : Insee, RGP 2020



19,0%

Taux de chômage des 15-24 ans en 2020

21,6% en 2019



Source : Insee, RGP 2020



593

Aides individuelles accordées par le FAJ en 2022

706 en 2021

806 en 2020



Source : enquête FAJ 2021, 2020, 2019

2 423

Entretiens menés à la MADO en 2022

2 373 en 2021

1 752 en 2021

1 951 en 2021

941

Nombre de personnes accueillies à la MADO en 2022

884 en 2021

579 en 2020

735 en 2019



# La jeunesse

## Engagement et pratiques de loisirs des jeunes



### A retenir

- Une proportion élevée de centres sociaux et d'espaces de vie sociale proposant des actions à destination des enfants et des jeunes
- Une forte augmentation (+10,8%) du nombre de jeunes pratiquant une activité sportive dans un club sportif, marquant une vraie reprise depuis la crise sanitaire.
- Une reprise de certains dispositifs (SNU et séjour de cohésion, juniors associations, Manche Ambition Jeunes, SPOT 50).

### Données clés

Part des centres sociaux portant des actions à destination des jeunes :



Par des espaces de vie sociale portant des actions à destination des jeunes :



37 971

Jeunes de moins de 18 ans licenciés dans un comité sportif départemental en 2022

34 252 en 2021

46 137 en 2020

48 284 en 2019



9 321

Jeunes de 11 à 15 ans bénéficiaires de la carte SPOT 50 en 2022 (soit 31% des jeunes de cette tranche d'âge)

9 100 en 2021

9 385 en 2020

10 669 en 2019



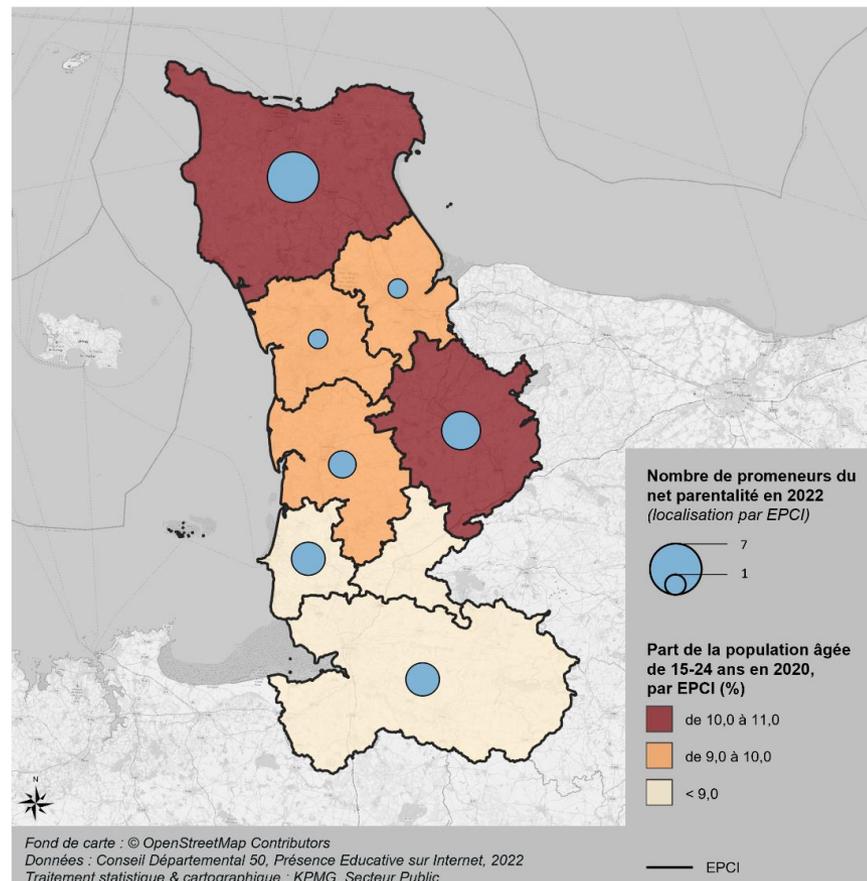
# La jeunesse

## Les pratiques numériques des jeunes



### A retenir

- 10 ans après leur premier déploiement, on observe une très nette diminution (-14,1%) du nombre de Promeneurs du Net Jeunesse en 2022, par rapport à l'année précédente. Et une couverture géographique qui reste inégale des Promeneurs du Net Jeunesse avec une concentration des professionnels sur le Pôle de Cherbourg en Cotentin.





## VOS CONTACTS

**Thomas BOYER**  
Manager  
[thomasboyer@kpmg.fr](mailto:thomasboyer@kpmg.fr)  
06 18 95 70 98

**Anicia BOUHADOUF**  
Cheffe de projet  
[abouhadouf@kpmg.fr](mailto:abouhadouf@kpmg.fr)  
06 12 25 33 25

**Lorraine SION**  
Consultante  
[lsion@kpmg.fr](mailto:lsion@kpmg.fr)  
07 50 10 59 87